

POUR L'AVENIR DES JEUNES ET LE BIEN-ÊTRE COLLECTIF

MÉMOIRE DE CYBERCAP EN MATIÈRE DE POLITIQUE JEUNESSE

Déposé le 30 septembre 2015

Dans le cadre de la consultation sur le renouvellement
de la politique québécoise de la jeunesse

Au Secrétariat à la jeunesse
Ministère du Conseil exécutif



CYBERCAP





CONTEXTE

Issu de la volonté de visionnaires souhaitant faire une différence auprès de la jeunesse québécoise, CyberCap a pour mission d'améliorer la situation socio-économique des jeunes en difficulté.

À l'ère des médias sociaux et du tout numérique, CyberCap utilise le multimédia pour apporter sa contribution à deux défis majeurs de notre société : le décrochage scolaire et la pénurie de main-d'œuvre en technologie de l'information et des communications (TIC).

CyberCap possède une expérience spécifique en matière d'intervention auprès de la jeunesse depuis 2000. Cette implication auprès des jeunes a permis à l'organisme de développer une vision concernant le soutien et l'accompagnement des élèves du primaire, des adolescents et des jeunes adultes vers une autonomie personnelle, professionnelle et citoyenne. Chez CyberCap, l'actualisation quotidienne de la vision améliore la situation des jeunes et promeut la relève dans le secteur des technologies de l'information et des communications. Source d'inspiration localement reconnue, cette vision a fait écho jusqu'en France par une transposition du modèle d'intervention.

Rejoignant annuellement des milliers de jeunes âgés de 11 à 25 ans, CyberCap mène des actions qui, d'une part, relancent des décrocheurs dans une démarche active de réinsertion socioprofessionnelle et, d'autre part, favorisent la persévérance et la réussite scolaire d'élèves à risque.

L'impact de ces actions est tel que CyberCap a contribué à améliorer la qualité de la vie de jeunes en rupture scolaire et sociale en plus d'en aider d'autres, à la recherche d'un sens à leurs études, à se projeter dans l'avenir.

La participation de CyberCap à cet exercice de consultation est une occasion de contribuer au projet de société québécoise en partageant sa réflexion et son expertise qui continue de donner, année après année, de très bons résultats observables et mesurables. En déposant ce mémoire, CyberCap espère donc contribuer à l'avancement de la jeunesse québécoise et par le fait même au mieux-être collectif.

Dans ce mémoire, CyberCap répond explicitement à certaines questions de consultation et émet 14 recommandations réalistes qui tiennent compte du contexte actuel pour renforcer la capacité d'agir collective ainsi qu'augmenter la portée et l'efficacité des actions.

Il reste toutefois difficile d'émettre des recommandations précises et pertinentes sans tenir compte des besoins spécifiques des populations à rejoindre. Pour avoir un impact, les interventions proposées doivent prendre en compte les besoins des jeunes selon leur stade de développement entre autres cognitif, émotionnel et social¹ et leur degré de maturation et d'autonomie. Il est donc souhaitable de moduler les actions selon les difficultés des jeunes rejoints.

¹ GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO, (2012). D'un stade à l'autre, une ressource sur le développement des jeunes : ministère des services à l'enfance et à la jeunesse.



Il est à noter que plus les besoins sont grands, plus fréquente et intense sera l'action à déployer. C'est pourquoi, dans le cadre de ce mémoire, CyberCap propose un modèle à quatre (4) paliers d'intervention. Les recommandations et les propositions de moyens seront conséquemment en lien avec ces derniers.

Les paliers d'intervention

Palier 1 : Agir tôt

Les interventions se situant dans le palier 1 ne répondent pas directement au public-cible de la Politique québécoise de la jeunesse. Elle situe les actions à intensifier auprès de la petite-enfance, de l'enfance et des familles. Autrement dit, il est question des jeunes de 0 à 14 ans et leur famille.

Palier 2 : Une base universelle solide

Les interventions se situant dans le palier 2 sont des mesures universelles, c'est-à-dire qu'elles s'adressent à l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans. Il s'agit de mesures permettant le développement du plein potentiel des jeunes pour une transition réussie et leur engagement actif dans la société québécoise.

Palier 3 : Des efforts soutenus pour les clientèles à risque

Les interventions se situant dans le palier 3 sont des mesures ciblées centrées sur les jeunes à risque de décrocher ou qui éprouvent des difficultés dans leur transition vers leur autonomie personnelle, professionnelle et citoyenne. Ces jeunes auront davantage besoin de soutien spécifique pour les aider à démarrer leur projet de vie et de se réaliser à leur plein potentiel.

Palier 4 : Intensifier les actions pour intégrer les jeunes en situation de rupture

Les interventions se situant dans le palier 4 sont des mesures spécifiques pour des jeunes en situation de rupture, très éloignés du marché du travail.

Il est à noter que des interventions structurées et faisant appel à tous les acteurs de la société québécoise aux paliers 1 et 2 limiteraient le nombre de personnes se retrouvant dans les paliers suivants. Les paliers 3 et 4 nécessitent une intensification des actions pour obtenir des résultats durables. Les coûts sociaux associés aux personnes se retrouvant dans les paliers 3 et 4 sont importants.



CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le document de consultation présente un état de situation complexe. De ce fait, des mesures sont nécessaires pour assurer la croissance de la qualité de vie et la prospérité de la population québécoise. Ces mesures découleront des priorités d'action qui seront retenues dans les quatre (4) axes d'intervention proposées. Avant d'approfondir chacun des axes, CyberCap souhaite mettre en lumière certaines considérations d'ordre général.

Arrimage des actions

Devant la complexité des enjeux soulevés, une nécessaire action multisectorielle et multiréseaux est incontournable pour la mise en œuvre des priorités d'intervention ciblées (ex. la persévérance aux études, l'employabilité des jeunes ni en emploi ni aux études et des jeunes en difficulté, etc.). Bien sûr, l'arrimage et la collaboration entre les différents organismes déjà impliqués est à poursuivre et même à intensifier. En effet, plusieurs organismes parapublics, sectoriels ou communautaires déploient des actions, et ce, sans toujours être concrètement intégrés aux stratégies nationales et aux plans d'actions qui en découlent. En d'autres termes, le déploiement d'interventions spécifiques en matière de persévérance scolaire et de formation de la relève pourrait être mieux balisé et intégré dans un cadre structuré et global d'intervention. Par exemple, pour promouvoir la relève dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC), il serait souhaitable d'arrimer les actions du Comité sectoriel de main-d'œuvre en TIC (TECHNOCompétences), celle de la grappe industrielle (TechnoMontréal), celle de l'organisme CyberCap, etc. La recherche est claire sur ce point : le cumul d'actions disparates et sans réelle planification systémique ne permettra pas d'améliorer significativement la situation. Ainsi, cet exercice d'intégration des actions dans un continuum permettrait d'assurer une continuité des efforts, de repérer les besoins non répondus et de départager les différentes approches utilisées.

Contribution de tous les acteurs-clés de la société québécoise

L'expérience de CyberCap montre que d'autres acteurs incontournables de la société québécoise pourraient contribuer à soutenir l'effort collectif en matière de persévérance scolaire et de formation de la relève. En d'autres termes, il serait souhaitable d'identifier tous les acteurs directement concernés par les enjeux soulevés dans le document de consultation et de réfléchir aux partenariats formels qui pourraient être développés pour atteindre un objectif commun, celui d'assurer la persévérance de jeunes en santé et leur intégration dans la population active québécoise.



En guise d'exemple, les entreprises des secteurs-clés de l'économie et sensibles à l'importance d'assurer une relève qualifiée pourraient être invitées à collaborer. Ces dernières sont en mesure de renforcer la capacité d'agir, que ce soit en s'impliquant directement (ex. : en offrant la possibilité de stages qualifiants) ou en s'engageant à mettre en place certaines conditions au profit des organismes qui accompagnent les jeunes (ex. : les entreprises d'un quartier qui s'entendent pour ne pas offrir aux jeunes qui poursuivent leurs études secondaires la possibilité d'effectuer du temps supplémentaire et qui ajustent les horaires de travail avant et lors des périodes d'examen). À Montréal, le programme Équi T-É va en ce sens.

RECOMMANDATIONS

(concernant particulièrement les axes II et III)

- ➡ Identifier tous les acteurs de la société québécoise concernés et pouvant être appelés à contribuer formellement au sein d'un plan d'action global et structuré (ex. les gens de l'industrie, les associations, les communautés, les familles, les citoyens, etc.).
- ➡ Établir un état de situation des actions déployées par tous les acteurs de la société québécoise en matière de persévérance scolaire (Axe II) et de soutien de la relève (Axe III). Un portrait par secteur d'activité pourrait être envisagé (ex. le secteur des TIC, le secteur des arts, etc.).
- ➡ Convier les différents acteurs de la société québécoise à une instance de concertation pour l'arrimage des actions dans un continuum possible d'interventions et assurer sa diffusion.



AXES D'INTERVENTION I : de saines habitudes de vie ET IV : une citoyenneté active et plurielle

La thématique de l'axe I, les saines habitudes de vie, et celle de l'axe IV, la citoyenneté active et plurielle, suscitent un vif intérêt chez les jeunes. On peut aussi dire qu'un environnement sain, sécuritaire et inclusif offre de meilleures conditions aux jeunes pour qu'ils s'engagent dans leurs études et soient bien préparés pour le travail. Quel est le meilleur moment dans la vie d'un jeune pour lui assurer un tel environnement propice à son développement? Qui sont les organismes porteurs d'un tel mandat?

Privilégier l'action en amont

Il est à noter que les habitudes alimentaires, la pratique d'activités physiques, la prévention des comportements à risque, le développement de relations interpersonnelles harmonieuses, l'adoption de rapports égalitaires, l'engagement bénévole et l'adoption de comportements écoresponsables et écocitoyens sont des comportements qui s'enseignent dès la petite-enfance et se poursuivra durant l'enfance. D'ailleurs, un grand nombre d'études démontrent qu'il est payant d'intervenir tôt et ce, tant au niveau économique que social. Il s'agit de mettre en place des facteurs de protection qui minimiseront l'impact possible des facteurs de risque personnels, familiaux et sociaux sur lesquels l'action gouvernementale a moins de prise.

Malgré la mise en place d'interventions précoces, certaines personnes auront tout de même davantage de difficultés. Ces défis « se manifestent dès la petite enfance, avant l'entrée à l'école, et durant le parcours scolaire, depuis le primaire jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification »². Le parcours scolaire pour ces jeunes est une route constellée de difficultés, de complications et d'échecs, ce qui contribue à la démotivation et au désengagement scolaire. Il est à noter que pour ces jeunes avec des difficultés, il est souhaitable de miser sur des interventions précoces et d'intensifier les mesures de soutien tout au long de leur parcours. Une action à postériori est toujours plus complexe, coûteuse et difficile.

² COLLECTIF D'AUTEURS (2013). Poursuivons le mouvement pour la persévérance et la réussite scolaire au Québec (version du 29 octobre 2013). Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, p. 3.



Miser sur la capacité d’agir des acteurs-clés

La promotion de comportements sains et sécuritaires, la prévention des comportements à risque et la socialisation sont au cœur de la mission des réseaux de l’éducation et de la santé et des services sociaux. Il s’agit donc de deux acteurs-clés concernant les priorités envisagées des axes I et IV.

Ne serait-il pas souhaitable de s’assurer que les ministères et organisations en place et qui œuvre auprès des enfants de 0-14 ans et leur famille priorisent ces interventions dans leurs activités?

Questions de consultation de saines habitudes de vie et de citoyenneté active et plurielle

Question 1 : Les priorités d’intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d’intervention sont-elle celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s’attarder, au cours des quinze prochaines années?

Les efforts pour assurer aux jeunes un environnement sain, sécuritaire et inclusif aura un impact sur l’engagement scolaire du plus grand nombre, incluant les jeunes en difficulté. Un tel environnement permet de mettre en place des conditions pour créer des milieux favorables à la persévérance scolaire, au développement du plein potentiel et à la transition harmonieuse vers l’âge adulte des jeunes. Toutefois, il est préférable de privilégier une action précoce en misant sur la réalisation de la mission des organismes jeunesse 0-14 ans ou familial (ex. services de périnatalité, CPE, école primaire, etc.). Il est donc proposé d’inclure le spectre des 0-14 ans dans la Politique québécoise de la jeunesse, ou encore, de proposer cette priorité d’intervention à l’instance concernée.

Palier 1

Recommandations (axes I et IV) :

- ➡ Privilégier une action précoce en misant sur la réalisation de la mission des organismes jeunesse 0-14 ans et familial (ex. services de périnatalité, CPE, école primaire, etc.).
- ➡ Inclure le spectre des 0-14 ans dans la Politique québécoise de la jeunesse ou proposer ces priorités d’intervention à l’instance concernée.



AXE II : Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

L'expérience de CyberCap en matière de persévérance scolaire démontre l'importance de miser sur la motivation des jeunes, leur engagement dans la réalisation de projets concrets et l'expérimentation en contexte réel de travail. CyberCap met en œuvre ces concepts par l'utilisation des TIC.

Miser sur la motivation par l'orientation scolaire

Plusieurs auteurs (Presseau, 2006; Lajoie, 2006; Gauthier, 2004; Abrami, 2008; Chouinard, 2005, 2007) ont démontré que le fait d'agir sur la motivation scolaire par un accompagnement au choix de carrière est prometteur³. Selon Jacques Lajoie, professeur au département de psychologie de l'UQAM, « parmi les facteurs qui influence la réussite scolaire, il est reconnu que la motivation de l'élève à l'école est primordiale (...). Il semblerait que la maturation du choix professionnel ait une influence positive sur la persévérance et la réussite à l'école »⁴. Selon Darveau et Viau⁵, les élèves qui ont un objectif professionnel sont plus motivés et perçoivent davantage l'utilité d'un parcours et des exigences académiques. Conséquemment, ces derniers sont plus enclins à persévérer et à s'engager dans leur projet d'étude. D'ailleurs, le manque d'engagement scolaire de l'élève est un facteur prédictif du risque de décrochage⁶ pour les élèves qui ont une vision négative de l'école ou de son utilité, des difficultés scolaires et une motivation insuffisante. Plus spécifiquement, les variables suivantes reliées à la motivation et à l'aspiration sont associées à une moins grande probabilité de décrochage : attrait pour l'école, utilité attribuée à l'école, perception de compétence, volonté d'apprendre, engagement comportemental, aspirations scolaires⁷.

³ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, (2009). Coup de pouce à la réussite!, des pistes d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au secondaire : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, p.13.

⁴ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, (2009). Coup de pouce à la réussite!, des pistes d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au secondaire : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, p.16.

⁵ DARVEAU, P. et VIAU, R. (1997). La motivation des enfants. Le rôle des parents. Québec : Les Éditions du Nouveau Pédagogique Inc.

⁶ COLLECTIF D'AUTEURS, (2004). Guide de prévention du décrochage scolaire : Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec, p.4.

⁷ COLLECTIF D'AUTEURS, (2015). Impact des facteurs psychosociaux, familiaux et des caractéristiques de l'environnement scolaire sur la persévérance des élèves issus de l'immigration en milieu défavorisé (Rapport soumis à la Direction des services aux communautés culturelles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) : GRES/GRIES, p.18.



L'engagement du jeune dans son école et sa communauté par les TIC

Il est souhaitable de poursuivre l'intégration des TIC à l'école. Il ne s'agit pas ici d'équiper technologiquement les salles de classe mais plutôt d'utiliser les TIC pour effectuer des projets stimulants. En intégrant les TIC à la pédagogie, le jeune joue un rôle actif de création et exploite d'autres modes de communication que l'oral ou l'écrit. Les activités ludiques permettent aux jeunes de s'engager de façon très personnelle dans un projet dans lequel ils exercent un contrôle et expriment leur créativité, ce qui permet d'améliorer concrètement l'expérience d'apprentissage. Cette pédagogie permet également l'imbrication des apprentissages et offre une occasion à tous les élèves de vivre une réussite en concrétisant un projet et, parce qu'il fait appel à une diversité de forme d'expression, influence la perception de compétence de l'élève. Cette approche favorise la prise en charge du jeune.

Miser sur l'expérimentation en contexte réel

Grâce à l'approche orientante et au nouveau continuum en matière d'orientation, l'école offre aux élèves des opportunités pour mieux se connaître et de traduire leurs intérêts en choix de carrière⁸ en suivant les étapes du développement vocationnel. Selon le cadre de référence du Ministère de l'Éducation, « une approche orientante est (...) une démarche concertée entre une équipe-école et ses partenaires, dans le cadre de laquelle on fixe des objectifs et met en place des services (individuels et collectifs), des outils et des activités pédagogiques visant à accompagner l'élève dans le développement de son identité et dans son cheminement vocationnel »⁹. Toutefois, pour certains secteurs d'activités tel le secteur des technologies de l'information et des communications, il est plus difficile de créer en classe des situations d'apprentissage concrètes qui démontrent le lien entre les matières scolaires et l'application dans un contexte technique ou professionnel.

Un projet structurant et porteur d'avenir

L'expertise acquise au cours des années a amené CyberCap à développer un projet structurant qui intègre ces trois principes. Appelé « Relève numérique », le projet s'appuie sur un cadre de référence qui met en lumière les conditions pour créer un environnement favorable à la persévérance scolaire des jeunes et à la formation d'une relève dans le domaine des TIC.

⁸ SIMARD, A. (2001). « L'école orientante : pour faciliter le choix de carrière » dans Pour une approche orientante de l'école québécoise. Québec, Septembre éditeur, p. 25.

⁹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, (2006). *À chacun son rêve*. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, p. 18.



Débutant dès l'année scolaire 2015-2016, « Relève numérique » vise par des activités complémentaires d'information, d'expérimentation et de création à faire découvrir une orientation porteuse d'avenir à plus de 20 000 élèves de la grande région de Montréal. Des activités sont aussi prévues auprès des conseillers d'orientation et des parents.

Questions de consultation : un milieu favorable à la persévérance scolaire

Question 1 : Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elle celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder, au cours des quinze prochaines années?

Les conséquences néfastes d'une rupture scolaire pour l'individu et la société sont depuis longtemps décriées : « plusieurs décrocheurs présentent des taux de chômage élevés, bénéficient de l'aide sociale ou connaissent des problèmes d'adaptation ou de délinquance (Fortin et autres, 2004; Potvin et autres, 1999; Janosz et autres, 1997)»¹⁰. La persévérance et l'engagement scolaires permettant le développement du plein potentiel de chacun est assurément une priorité d'intervention importante. Il s'agit d'une mesure universelle incontournable.

Pour les jeunes ayant des difficultés ou étant à risque de décrocher, l'expérience de CyberCap montre qu'il serait souhaitable que soit exploré les collaborations possibles entre le milieu scolaire et des milieux de cheminement alternatifs. Présentement, pour effectuer une démarche dans un parcours d'insertion, le jeune doit avoir décroché. À l'inverse, il est difficile pour les établissements scolaires de référer un de leur élève en voie de rupture à un organisme de réinsertion. Pourtant, le contexte concret et personnalisé qu'offre les organismes de réinsertion pourraient être bénéfique pour le jeune en difficulté. Serait-il possible d'arrimer le contexte des organisations offrant des parcours d'insertion socioprofessionnelle et les services complémentaires de soutien et d'accompagnement des professionnels du milieu de l'éducation? Les jeunes en difficulté pourraient ainsi éviter des situations de rupture et profiter des expertises conjointes des deux systèmes pour favoriser le maintien à l'école des jeunes en difficulté. De plus, le passage d'un jeune dans un parcours d'insertion est peut-être une voie supplémentaire pour la valorisation de la formation professionnelle et technique en exploitant le côté plus attractif qu'offre un petit milieu extra-scolaire pour les jeunes en perte de motivation et d'aspiration.

¹⁰ PICA, A. L., N. PLANTE et I. TRAORÉ, (2014). « Décrochage scolaire chez les élèves du secondaire du Québec, santé physique et mentale et adaptation sociale : une analyse des principaux facteurs associés » dans Zoom santé : Institut de la statistique du Québec, septembre, numéro 46, p. 1.



Question 5 : Quels sont les meilleurs moyens d'encourager la persévérance scolaire chez les jeunes?

Palier 2

Recommandation :

- ➡ Favoriser les stages en milieu industriel permettant de faire vivre des expériences d'apprentissage aux jeunes.

Palier 3

Recommandations :

- ➡ Explorer comment les entreprises des secteurs-clés de l'économie québécoises pourraient contribuer à offrir une expérience qualifiante de stage dans le curriculum scolaire à l'extérieur des murs de l'école. Pour éviter les difficultés inhérentes à la complexité d'accueil de stagiaires en cours de formation en fonction de la complexité des tâches techniques et de la confidentialité liés entourant les projets et leurs installations, un centre d'expérience qualifiante pourrait être exploré.
- ➡ Favoriser l'utilisation des TIC dans une pédagogie qui met le jeune en situation d'expérimentation et de création.

Palier 4

Recommandations :

- ➡ Explorer la faisabilité d'un système hybride entre le milieu scolaire, permettant de maintenir le lien du jeune avec l'école, et le milieu de l'insertion socioprofessionnelle qui offre un contexte de cheminement différent et pouvant répondre davantage aux besoins de certains jeunes. Ce système permettrait une continuité jeune-école-parcours d'insertion.
- ➡ Éliminer les barrières administratives pour faciliter la transition du jeune d'un système à l'autre (scolaire et organisme en insertion). Il s'agit de rendre plus performant les éléments d'un continuum de services déjà existant.



AXE III : Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

Depuis 2000, CyberCap accompagne les jeunes de 18 à 25 ans dans leur transition vers la population active. Plus spécifiquement, l'organisme a développé une expertise au niveau des jeunes en difficulté qui sont ni en emploi, ni aux études. En 15 ans d'activité, c'est plus de 800 jeunes qui ont été intensément soutenus pour se reprendre en main. Le taux d'intégration, ce qui signifie le retour aux études ou l'intégration au marché du travail, est de 65 % à la fin du parcours de 6 mois. Il est possible d'estimer que l'offre de service de CyberCap auprès de personnes en situation de rupture a permis à plus de 500 jeunes d'intégrer la population active et de contribuer à l'effort collectif pour le maintien et l'amélioration de la qualité de vie de tous. Qui plus est, la relance de centaines de jeunes contribue aussi à diminuer les coûts sociaux associés. Malgré cette perspective réjouissante, CyberCap constate un changement important quant aux caractéristiques de la clientèle et à l'offre de service déployée.

La pré-employabilité et l'employabilité

Pour les jeunes très éloignés du marché du travail et déjà en situation de rupture, il s'agit assurément d'un moment de passage qui nécessite beaucoup d'effort puisque plusieurs d'entre eux n'ont pas les acquis nécessaires et l'autonomie suffisante pour devenir et demeurer actif sur le marché du travail. Pour ces jeunes, il ne suffit pas de préparer simplement leur employabilité puisque l'intégration au marché du travail risque d'être de courte durée. Il est donc très important d'investir des efforts auprès des jeunes en situation de rupture dans l'accompagnement vers l'autonomie personnelle, sociale d'abord, puis économique ensuite. Or, CyberCap constate un inquiétant retrait des programmes gouvernementaux ciblant la pré-employabilité pour les personnes âgées de 18 à 25 ans. Quant aux personnes âgées de 16 et 17 ans, parce qu'ils ne sont pas en âge de fréquentation scolaire obligatoire et que la majorité des programmes d'employabilité ne sont accessibles qu'à partir de 18 ans, ceux-ci se retrouvent en situation de précarité.



Changement de la clientèle

Les principaux acteurs du milieu s'accordent pour dire que le profil des jeunes décrocheurs a changé. CyberCap n'est pas le seul à avoir constaté un alourdissement de sa clientèle. Aujourd'hui, les jeunes qui amorcent des parcours semblent avoir de sérieuses difficultés d'intégration socioprofessionnelle et cela à différents égards (instabilité émotionnelle, problèmes d'apprentissage, difficultés relationnelles, etc.). En d'autres termes, le nombre de jeunes en situation de rupture n'est peut-être pas supérieur qu'auparavant, mais ces derniers semblent beaucoup plus éloignés du marché du travail et semble avoir une moins grande autonomie, comme le démontre un rapport du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour la période 1998-2008 :

« La baisse rapide de la clientèle sans contraintes à l'emploi a eu pour effet de diminuer son poids relatif dans l'ensemble des prestataires d'une aide financière de dernier recours, qui est passé de 50,7 % à 38,3 %. La part de la clientèle ayant des contraintes temporaires à l'emploi a quant à elle baissé très légèrement, passant de 24,1 % à 23,9 %. La part de la clientèle ayant des contraintes sévères à l'emploi a par contre augmenté fortement, passant de 25,2 % à 37,8 % »¹¹.

Cette nouvelle réalité a deux incidences sur les organisations qui offrent des mesures de soutien à l'intégration : l'accompagnement vers le marché de l'emploi est plus long (pré-employabilité et employabilité) et les jeunes en situation de rupture sont plus difficile à rejoindre. De quelle façon est-il possible rejoindre les personnes qui cheminent à l'extérieur du réseau scolaire afin de leur permettre de développer leur pré-employabilité?

Questions de consultation : des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

Question 1 : Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elle celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder, au cours des quinze prochaines années?

¹¹ MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, (2008). La mobilisation des personnes éloignées du marché du travail : Entrevues avec des spécialistes et recension d'écrits, p. 1.



CyberCap est particulièrement sensible à la priorité d'intervention concernant l'employabilité des jeunes en difficulté et des jeunes qui sont ni en emploi ni aux études.

Question 5 : Quels sont les meilleurs moyens de développer l'employabilité des jeunes ?

Palier 4

Recommandations :

- Élargir le spectre des jeunes décrocheurs éligibles aux mesures d'aide en employabilité pour intégrer les 16-17 ans.
- Mettre en place une mesure de « revenu pour tous » accessible à tous les jeunes en situation de rupture désirant entreprendre une démarche d'insertion socioprofessionnelle pour améliorer leur autonomie personnelle, professionnelle et économique.
- Établir une mécanique simple de reconnaissance des compétences pour des jeunes participant à des programmes de préparation à l'emploi qui leur permettrait d'obtenir plus facilement une certification.
- Encourager davantage l'offre de stage aux jeunes en vue d'une première expérience qualifiante.